

## Compétition amicale D'Hellemmes

Complexe sportif Arthur Cornette

Rue du Progrès, 59260 Hellemmes

### Samedi 20 Avril 2024 : matin

**Baby judo (2018, 2019, 2020) : 1 min de combat au sol**

- *Pesée* : 8h30 à 9h

- *Début des compétitions* : 9h30

**Benjamins / Benjamines (2012-2013): 2min de combat**

- *Pesée* : 10h30 à 11h.

- *Début des randoris* : 11h30

### Samedi 20 Avril 2024 : après-midi

**Mini-poussins / mini-poussines (2016-2017) :1,30 min de combat**

- *Pesée* : 13h30 à 14h

- *Début des compétitions* : 14h30

**Poussins /Poussines (2014-2015): 1,30 min de combat**

- *Pesée* : 15h30 à 16h00

- *Début des randoris* : 16h30

# REGLEMENT

## Article 1 :

La compétition d'Hellemmes est une rencontre individuelle amicale. Elle est ouverte aux judokas des clubs invités aux Baby Judo, Mini-poussins, Poussins et Benjamins.

Les judokas sont engagés par les associations et structures affiliés France Judo.

## Article 2 :

### Modalité d'inscription

-Confirmer votre participation en répondant au mail d'invitation le plus tôt possible.

-Préinscription en envoyant l'attestation et les feuilles d'engagement avant le Samedi 13 Avril.

-Inscription obligatoire le jour de la compétition à la pesée.

Aucun judoka non inscrit ne sera accepté.

## Article 3 :

### Attestation

Pour leurs participations, les clubs nous enverrons par mail le document ci-joint attestant sur l'honneur que leurs judokas sont bien licenciés à France Judo et possèdent un certificat médical indiquant aucune contre-indication à la pratique du judo en compétition.

Le club Léo Lagrange Hellemmes se décharge de toute responsabilité en cas de participation d'un judoka non licencié.

## Article 4 :

### Répartition des judokas

Les Judokas seront répartis en poules par catégorie d'âges et de poids :

- Baby, Mini-poussins, Poussins : par groupes morphologiques
- Benjamins : -32kg, -36kg, -40kg, -44kg, -48kg, -52kg, -57kg, -63kg, +63kg
- Benjamins : -30 kg, -34 kg, -38kg, -42kg, -46kg, - 50kg, -55kg, -60kg, -66kg, +66kg

Des regroupements de catégories de poids seront possibles avec les accords des responsables de Clubs des Judokas concernés.

#### Article 5 :

##### Déroulement des rencontres

Avant de débiter la compétition, un échauffement commun sera fait avec chaque catégorie.

Les combats ont lieu suivant la participation :

- Par poule de 3 à 5 pour les catégories Baby, Mini-poussins et Poussins.
- Par poule puis tableau final sans repêchage pour les benjamins.

La compétition se déroulera sur 5 à 6 surfaces de combat.

Tous les Baby, Mini-poussins et Poussins se verront remettre une médaille. Les benjamins terminant sur le podium seront récompensés. Les remises de médailles se feront à la fin de chaque poule ou tableau.

#### Article 6 :

##### Temps des rencontres

Baby : 1 minute

Mini-poussins, Poussins : 1minute 30 ou 2 ippon. Immobilisation : 10 à 19sec Waza-ari, 20sec Ippon.

Benjamin(e)s : 2 minutes. Immobilisation : 10 à 19sec Waza-ari, 20sec Ippon.

#### Article 7 :

##### Arbitrage

-Pour les Baby, la compétition se déroulera sous forme de randoris éducatifs au sol.

-Pour les Mini-poussins et Poussins randoris éducatifs debout. Les saisies des 2 participants (1 main au revers l'autre à la manche) seront installés avant le signal hajimé de l'arbitre. Saisie autour du cou interdite. Pas de pénalité et explication de l'arbitre.

-Pour les Benjamins, règlement officiel.

#### Article 8 :

##### Bonne conduite

En raison du caractère amical de cette compétition, les responsables de club seront très discrets aux abords du tatami.

Les responsables de club devront surveiller la tenue de leurs judokas et accompagnants sur et en dehors des tatamis.

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné (e),

Président(e) du club de judo de,

Atteste sur l'honneur que tous les judokas inscrits sur les feuilles d'engagement relatives à la compétition organisée par le club Leo Lagrange d'Hellemmes le 20 Avril 2024, sont bien titulaires de la licence FFJDA, d'une part, et en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du judo en compétition, d'autre part, pour la saison 2023 / 2024.

Fait à,   le

Cachet du club et signature.

CE DOCUMENT DOIT ETRE SIGNE PAR LE PRESIDENT DU CLUB  
UNIQUEMENT.

IL EST À RENVOYER POUR LE 13 Avril 2024, AVEC LES FEUILLES  
D'ENGAGEMENT